CONSEIL MUNICIPAL
CE 8 janvier 2019

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, ce 8 janvier 2019 à 19h00.

Présents	M. Gilbert Rivard	Maire
	Vacant	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Wandalina Therrien	Conseiller no.4
	M. Jacques Ricard	Conseiller no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Jasmine Therrien agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.05-2019 Sur proposition de la conseillère Solange Gamache appuyé par le conseiller Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :

VILLE DE DUPARQUET
ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

Mardi le 8 janvier à 19h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 Séance régulière du 4 décembre 2018

4. CORRESPONDANCE INFORMELLE
4.1 Fondation Jacques Paradis – remerciement
4.2 CISSS Abitibi-Témiscamingue - remerciement
4.3 Office Municipale d'habitation – regroupement officielle le 1e janvier 2019
4.4 Éco Entreprises Québec – compensation Recyc-Québec
4.5 Ministère des affaires municipale – TECQ 2019-2023
4.6 Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue – projet club de marche pas été retenu
4.7 Ministère des affaires municipale – Date élection siège # 1 le 14 avril 2019
4.8 Médialangues – cours d'anglais

CORRESPONDANCE DÉCITIONNELLE
4.11 Croix-Rouge – demande de don
4.12 Territoires Affaire municipale – Offre de formation
4.13 Gazoduq – rencontre La Sarre pour information
4.14 Le ministère de l'environnent – redistribution redevances Fonds vert
4.15 Sécurité publique – aide financière pour les services de la police
4.16 Ligue ARTTAT - nouvelle horaire
4.17 Date de la formation sécurité civile

5. FINANCES
5.1 Approbation de la liste des comptes du mois décembre 2018
5.2 Volet 1 – résolution demande d'aide financière

6. AFFAIRES COURANTES
6.1 Agente communautaire – demande de résolution pour service de garde
6.2 Agente communautaire – info sur projet en cour
6.3 Gabriel St-Pierre - encyclopédie des entrainements pour la gym
6.4 Centre de services partagés – portables ou tablettes
6.5 Larouche bureautique - photocopieur
6.6 Résolution pour affecter le surplus pompier pour entretien ou remplacement futur
6.7 Résolution pour un appui pour le cercle des Fermières
6.8 Salaire des Élus

7. TRAVAUX PUBLICS
7.1 Neige
7.2 Facturation Steve Morin égout bouché

8. RÈGLEMENTS
8.1 Mettre en vigueur 07-2018 de publication des avis publics
8.2 Avis de motion pour le règlement de taxation
8.3 Dépôt de projet de règlement de taxation
8.4 Règlement pour les envois des comptes de taxes

9. INFORMATIONS

10. SUIVI
Poste Directeur Général

11. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés.06-2019 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 décembre 2018

EN CONSÉQUENCE

IL EST RECOMMANDÉ par la conseillère Wandalina Therrien, secondé par la conseillère Claudette Macameau et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 décembre 2018.

5. **FINANCES**

Rés.07-2019 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018 **:**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RECOMMANDÉ par la conseillère Wandalina Therrien secondé par le conseillère Claudette Macameau et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

Liste des comptes du mois pour un montant de	99926.44$
Liste des comptes en prélèvement pour un montant de	13462.45$
Salaires versés et salaire non imposable	25386.78$

Rés.08-2019 **5.2** VOLET 1 – SÉCURITÉ CIVILE

Attendu que la Ville de Duparquet demande une de financière pour le Volet 1

Attendu que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

Attendu que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle règlementation;

Attendu que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

En conséquence il est proposé par la conseillère Solange Gamache, appuyé par la conseillère Wandalina Therrien et unanimement résolu que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500 dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire une part intégrante qui totalisent 5460$, et confirme que la contribution de la municipalité d'au moins 960$;

6. AFFAIRES COURANTES

Rés.08-2019 6.1 Agente communautaire – demande pour le service de garde

Attendu que la Ville de Duparquet a embauché une agente communautaire et qu'elle travaille sur un projet de garde estivale, qui s'auto financerais pour les semaines de l'été;

Attendu que pour la semaine de relâche du mois de mars la municipalité devra avancé le salaire des 2 étudiants;

En conséquence il est proposé par la conseillère Solange Gamache, appuyé par la conseillère Wandalina Therrien et unanimement résolu que la municipalité accepte la demande du projet de garde estivale pour la semaine de relâche. Mais en tenant compte du nombre d'inscription pour ne pas être déficitaire pour les semaines de l'été.

6.6 Affecter le surplus

Rés.09-2019 **Attendu que** la Ville de Duparquet a un surplus accumulé;

En conséquence il est proposé par le conseiller Sylvain Audet appuyé par la conseillère Solange Gamache et unanimement résolu que la municipalité accepte d'affecter un montant pour l'entretien ou le remplacement futur des équipements des pompiers.

Rés.10-2019 6.7 Appui pour le cercle des Fermières de Nédélec

APPEL À SOUTENIR LES CERCLES DE FERMIÈRES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE les Cercles des Fermières du Québec sollicitent l'appui des différentes municipalités du Québec;
CONSIDÉRANT QUE les Cercles des Fermières, par leur bénévolat, soutiennent plusieurs

causes locales à travers les provinces;
CONSIDÉRANT QUE les Cercles des Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises auprès des démunis des milliers l'objet faits par ses membres;
CONSIDÉRANT QUE les Cercles des Fermières distribuent des objets de première nécessité dans les maisons de femmes victimes de violence et de soin palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer et à la Saint-Vincent-de-Paul, à travers le Québec;
CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières amassant des fonds pour de nobles causes, dont la fondation OLO, qui aide les futures mamans dans des milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé, Mira qui poursuit l'objectif d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation, ainsi qu'à l'Association Country Women of the Word (ACWW), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants;
CONSIDÉRANT QUE plus de 450 municipalités de la province ont appuyé le projet rassembleur des « Tricots grafitti » et que celui-ci a eu des retombées économiques sur toutes les municipalités de se faire connaître;
D'appuyer les Cercles des Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès d'autres municipalité.

En conséquence il est proposé par le conseiller Jacques Ricard appuyé par la conseillère Solange Gamache et unanimement résolu d'appuyer le cercle des fermières de Nédélec.

6.8 Salaire des Élus 2019

Rés.11-2019 **Attendu qu'u**ne erreur s'est glissé à la hausse dans le montant des salaires 2019 pour les Élus ;

En conséquence il est proposé par le conseiller Sylvain Audet appuyé par la conseillère Wandalina Therrien et unanimement résolu de mettre conforme le salaire des élus c'est-à-dire au même taux que présentement sans tenir compte de l'augmentation prévu dans le règlement 04-2018, seul l'indexation s'ajoutera.
.

7. TRAVAUX PUBLICS

8. RÈGLEMENTS

Rés.12-2019 8.1 RÈGLEMENT – AVIS PUBLIC 07-2018

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 6 novembre 2018 et accepté le à la séance du 4 décembre 2018 et publier 31 décembre dans le journal local sur la publication des avis public;

En conséquence il est proposé proposition de la conseillère Solange Gamache secondé par la conseillère Claudette Macameau et il est unanimement résolu que le règlement 07-2018 est en vigueur.

8.2 AVIS DE MOTION – règlement de taxation

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Sylvain Audet ayant objet, de fixer le taux de taxation pour l'année 2019

8.3 Dépôt de projet de règlement de taxation

Dépôt de projet de règlement de taxation ayant objet d'établir, de fixer le taux de taxe foncière à et les modalités de paiement des taxes foncières et des compensations, les couts par unité de logement pour les services de matières résiduelles. Aqueduc, Éclairage public, Fonctionnement assainissement des eaux usées, 911, la Police, Pompier et Avenue du Boisé. Le règlement 01- 2019 l'abrogation les règlements 01-2018

8.4 Règlement pour les envois des comptes de taxes

Rés.13-2019 **Attendu que** l'envoie des compte de taxe doit se faire 30 jours avant la date du premier versement qui es fixer pour le 12 mars 2019;

En conséquence il est proposé par le conseiller Sylvain Audet appuyé par la conseillère Claudette Macameau et unanimement résolu que la secrétaire trésorière prépare et envoie les comptes de taxes**.**

9. INFORMATIONS

10. SUIVI

11. COMMUNICATION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.14-2019 Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Solange Gamache secondé par la conseillère Claudette Macameau et il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 50